Peut-on tout pardonner ?

Le pardon dans le Nouveau Testament

La miséricorde

Alain Thomasset : La miséricorde, c'est se laisser toucher par le malheur d'autrui et agir en conséquence. Rien à voir avec un sentiment vague ou une mièvrerie affective ! La miséricorde nous saisit aux tripes, comme l'indique l'étymologie du verbe grec *splanchnizomai* (de *splanchnon*, les tripes) qu'on traduit souvent par éprouver de la compassion ou être pris de pitié (cf. par exemple Mt 9,36).

Voyant les foules, il fut pris de pitié pour elles, parce qu'elles étaient harassées et prostrées comme des brebis qui n'ont pas de berger.

Elle nous bouleverse de l'intérieur. La miséricorde est l'attribut de Dieu par excellence. Elle se manifeste dans ce mouvement perpétuel de Dieu qui vient sauver son peuple, renouer son alliance avec l'homme quand celui-ci l'a rompue par son péché, ses errements, ses trahisons… Elle culmine sur la croix lorsque Jésus-Christ prend sur lui par amour la faute et la misère des hommes pour les en libérer. *«Jésus-Christ, souligne le pape François dans la bulle d'indiction du jubilé de la miséricorde (§1), est le visage de la miséricorde du Père»* : il a compassion des foules et des pauvres, mange avec les pécheurs, guérit les malades, etc. Saint Thomas d'Aquin dit encore que la miséricorde est le signe par excellence de la toute-puissance divine.

Mt 9,13 Allez, et apprenez ce que signifie : Je prends plaisir à la miséricorde (eleos), et non aux sacrifices. Car je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs.

Lc 1,50 Et sa miséricorde (eleos) s'étend d'âge en âge Sur ceux qui le craignent.

Mt 5,7 Heureux les miséricordieux (eleemon), car ils obtiendront miséricorde !

Jc 2,13 Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde (eleos). La miséricorde (eleos) triomphe du jugement.

L’enfant prodigue (Lc 15)

11 Un homme avait deux fils.
12 Le plus jeune dit à son père : «Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.» Et le père leur partagea son bien.
13 Peu de jours après, rassemblant tout son avoir, le plus jeune fils partit pour un pays lointain et y dissipa son bien en vivant dans l'inconduite.
14 Quand il eut tout dépensé, une famine sévère survint en cette contrée et il commença à sentir la privation.
15 Il alla se mettre au service d'un des habitants de cette contrée, qui l'envoya dans ses champs garder les cochons.
16 Il aurait bien voulu se remplir le ventre des caroubes que mangeaient les cochons, mais personne ne lui en donnait.
17 Rentrant alors en lui-même, il se dit : «Combien de mercenaires de mon père ont du pain en surabondance, et moi je suis ici à périr de faim !
18 Je veux partir, aller vers mon père et lui dire : Père j'ai péché contre le Ciel et envers toi ;
19 je ne mérite plus d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires.»
20 Il partit donc et s'en alla vers son père. Tandis qu'il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié ; il courut se jeter à son cou et l'embrassa tendrement.
21 Le fils alors lui dit : «Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi, je ne mérite plus d'être appelé ton fils.»
22 Mais le père dit à ses serviteurs : «Vite, apportez la plus belle robe et l'en revêtez, mettez-lui un anneau au doigt et des chaussures aux pieds.
23 Amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons,
24 car mon fils que voilà était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé ! » Et ils se mirent à festoyer.

25 Son fils aîné était aux champs. Quand, à son retour, il approcha de la maison, il entendit de la musique et des danses.
26 Appelant un des serviteurs, il lui demanda ce que c’était.
27 Celui-ci lui dit : “C’est ton frère qui est arrivé, et ton père a tué le veau gras parce qu’il l’a vu revenir en bonne santé.”
28 Alors il se mit en colère et il ne voulait pas entrer. Son père sortit pour l’en prier ;
29 mais il répliqua à son père : “Voilà tant d’années que je te sers sans avoir jamais désobéi à tes ordres ; et, à moi, tu n’as jamais donné un chevreau pour festoyer avec mes amis.
30 Mais quand ton fils que voici est arrivé, lui qui a mangé ton avoir avec des filles, tu as tué le veau gras pour lui !”
31 Alors le père lui dit : “Mon enfant, toi, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi.
32 Mais il fallait festoyer et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort et il est vivant, il était perdu et il est retrouvé.” »

11 Un homme avait deux fils. 12 Le plus jeune dit à son père : «Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.» Et le père leur partagea son bien.	Le contexte. Une décision responsable de l’enfant qui veut sa part d’héritage
13 Peu de jours après, rassemblant tout son avoir, le plus jeune fils partit pour un pays lointain	Le départ
et y dissipa son bien en vivant dans l'inconduite.	La faute
14 Quand il eut tout dépensé, une famine sévère survint en cette contrée et il commença à sentir la privation.	Les conséquences
15 Il alla se mettre au service d'un des habitants de cette contrée, qui l'envoya dans ses champs garder les cochons. 16 Il aurait bien voulu se remplir le ventre des caroubes que mangeaient les cochons, mais personne ne lui en donnait.	L’orgueil : on essaie de s’en sortir par ses propres moyens

17 Rentrant alors en lui-même, il se dit : «Combien de mercenaires de mon père ont du pain en surabondance, et moi je suis ici à périr de faim !	La prise de conscience de sa faute : « rentrant alors en lui-même »
18 Je veux partir, aller vers mon père et lui dire : Père j'ai péché contre le Ciel et envers toi ; 19 je ne mérite plus d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires.»	Une décision de conversion : le retour - « je veux partir » Préparation de la rencontre avec le père : je vais lui dire…
20 Il partit donc et s'en alla vers son père.	L'acte du retour
Tandis qu'il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié ; il courut se jeter à son cou et l'embrassa tendrement.	L'accueil du père avant toute demande de pardon
21 Le fils alors lui dit : «Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi, je ne mérite plus d'être appelé ton fils.»	La parole libératrice

22 Mais le père dit à ses serviteurs : «Vite, apportez la plus belle robe et l'en revêtez, mettez-lui un anneau au doigt et des chaussures aux pieds. 23 Amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons,	Les paroles du père : le pardon du père qui ouvre un avenir à son enfant ; l’absence de jugement
24 car mon fils que voilà était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé ! » Et ils se mirent à festoyer.	La joie et la fête de la résurrection

La femme adultère (Jn 8,1-11)

1 Et Jésus gagna le mont des Oliviers.
2 Dès le point du jour, il revint au temple et, comme tout le peuple venait à lui, il s’assit et se mit à enseigner.
3 Les scribes et les Pharisiens amenèrent alors une femme qu’on avait surprise en adultère et ils la placèrent au milieu du groupe.
4 « Maître, lui dirent-ils, cette femme a été prise en flagrant délit d’adultère.
5 Dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Et toi, qu’en dis-tu ? »
6 Ils parlaient ainsi dans l’intention de lui tendre un piège, pour avoir de quoi l’accuser. Mais Jésus, se baissant, se mit à tracer du doigt des traits sur le sol.
7 Comme ils continuaient à lui poser des questions, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui d’entre vous qui n’a jamais péché lui jette la première pierre. »
8 Et s’inclinant à nouveau, il se remit à tracer des traits sur le sol.
9 Après avoir entendu ces paroles, ils se retirèrent l’un après l’autre, à commencer par les plus âgés, et Jésus resta seul. Comme la femme était toujours là, au milieu du cercle,
10 Jésus se redressa et lui dit : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t’a condamnée ? »
11 Elle répondit : « Personne, Seigneur », et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas : va, et désormais ne pèche plus. »

1 Et Jésus gagna le mont des Oliviers.
2 Dès le point du jour, il revint au temple et, comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner.
3 Les scribes et les Pharisiens amenèrent alors une femme qu'on avait surprise en adultère et ils la placèrent au milieu du groupe.
4 « Maître, lui dirent-ils, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère.
5 Dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? »
6 Ils parlaient ainsi dans l'intention de lui tendre un piège, pour avoir de quoi l'accuser.
Mais Jésus, se baissant, se mit à tracer du doigt des traits sur le sol.
7 Comme ils continuaient à lui poser des questions, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. »
8 Et s'inclinant à nouveau, il se remit à tracer des traits sur le sol.
9 Après avoir entendu ces paroles, ils se retirèrent l'un après l'autre, à commencer par les plus âgés, et Jésus resta seul.
Comme la femme était toujours là, au milieu du cercle,
10 Jésus se redressa et lui dit : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? »
11 Elle répondit : « Personne, Seigneur », et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas : va, et désormais ne pèche plus. »

Au cours de cette scène, tout est fait pour réduire la femme à un objet :

- Spatialement, elle est traînée au centre, entourée d'ennemis, réduite et vulnérable, comme une chose : « Surprise en flagrant délit d'adultère, ils la placèrent au milieu d'eux » (Jn 8,3).
- Symboliquement, on la classe autoritairement dans une catégorie maudite : « Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là » (Jn 8,5).

La femme adultère que l'on amène à Jésus semble réduite à n'être rien d'autre que son péché :

- Elle n'a même pas de nom. Elle est une personne indéfinie, et n'est caractérisée que par son adultère.
- Elle n'a même pas droit à la parole pour se défendre, car elle est déjà condamnée par le flagrant délit.

« Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider celles-là. Toi, donc, que dis-tu ? » Or ils disaient cela pour l'éprouver afin d'avoir de quoi l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait de son doigt sur la terre, sans y faire attention. (Jn 8, 4-6)

Tandis que cette femme est accusée avec violence... Jésus baisse les yeux et écrit sur le sable. D'ailleurs, on ne sait pas ce que Jésus écrit sur le sol.

Mais, indépendamment du contenu même de ce que Jésus trace du doigt sur le sol, il semble indiquer un détachement, un retrait souverain à l'égard de la vindicte populaire qui habite la foule unanime dressée contre cette femme adultère.

Au cours de la scène, le contraste est flagrant entre deux types d'attitude :

- Les regards avides et curieux qui se posent sur la femme et sur Jésus pour savoir comment il se va sortir de ce mauvais pas,
- La discrétion et la délicatesse de Jésus qui baisse les yeux par deux fois pour écrire sur le sol (Jn 8,6 et Jn 8,8).

Face aux regards méprisants de la populace qui condamne cette femme, les yeux baissés de Jésus sont le geste le plus fin et le plus respectueux que l'on puisse témoigner à ce moment-là à cette femme.

Enfin, Jésus se redresse. Dans ce mouvement du Christ s'adressant à la femme, deux éléments sont particulièrement remarquables :

- Pour la première fois dans la scène, quelqu'un s'adresse à la femme !
- Pour la première fois, on lui accorde le droit de dire quelque chose !

En outre, Jésus lui pose non pas une mais deux questions et l'invite à parler :

- « – Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ?
- – Personne, Seigneur » (Jn 8, 10-11)

La phrase de Jésus n'est pas dénuée d'humour... Et elle est plus que bienvenue après la séquence dramatique tout juste passée. Jésus renverse la situation : l'accusée doit se prononcer sur ses juges.

La tension était à son comble, et Jésus coupe court à cette tension d'un trait d'esprit bien placé. En lui rappelant avec humour que personne n'était en l'état de la condamner, Jésus lui fait comprendre qu'elle n'est peut-être pas meilleure que les autres, mais pas pire non plus. Cependant, il la responsabilise : « Va, ne pèche plus ! »

En une phrase, la voilà pardonnée, réintégrée dans la communauté.

Le philosophe français Michel Henry analyse ce passage comme l’expression éclatante de l’autorité du Christ, miséricordieuse et rédemptrice :

« Où sont-ils ? Personne... Devant le vide laissé par cette retraite, qui ne signifie rien de moins que la débâcle de leur prétendu savoir et, avec elle, celle de la Loi, une sorte de transfiguration se produit. La figure du Christ s'auréole d'un pouvoir qu'aucun homme ne détient. »

La pécheresse

(Mc 14,3 ; Jn 12,1 ; Mt 26,6 ; Lc 7,36)

Lc 7,36 Un Pharisien l’invita à manger avec lui ; il entra dans la maison du Pharisien et se mit à table. 37 Survint
une femme de la ville qui était pécheresse ; elle avait appris qu’il était à table dans la maison du Pharisien.
Apportant un flacon de parfum en albâtre 38 et se plaçant par-derrière, tout en pleurs, aux pieds de Jésus, elle se
mit à baigner ses pieds de larmes ; elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et répandait sur eux
du parfum. 39 Voyant cela, le Pharisien qui l’avait invité se dit en lui-même : « Si cet homme était un prophète, il
saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu’elle est : une pécheresse. » 40 Jésus prit la parole et lui dit : «
Simon, j’ai quelque chose à te dire. » – « Parle, Maître », dit-il. – 41 « Un créancier avait deux débiteurs ; l’un lui
devait cinq cents pièces d’argent, l’autre cinquante. 42 Comme ils n’avaient pas de quoi rembourser, il fit grâce de
leur dette à tous les deux. Lequel des deux l’aimera le plus ? » 43 Simon répondit : « Je pense que c’est celui
auquel il a fait grâce de la plus grande dette. » Jésus lui dit : « Tu as bien jugé. »

44 Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré dans ta maison : tu ne m’as
pas versé d’eau sur les pieds, mais elle, elle a baigné mes pieds de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux. 45
Tu ne m’as pas donné de baiser, mais elle, depuis qu’elle est entrée, elle n’a pas cessé de me couvrir les pieds de
baisers. 46 Tu n’as pas répandu d’huile odorante sur ma tête, mais elle, elle a répandu du parfum sur mes pieds.
47 Si je te déclare que ses péchés si nombreux ont été pardonnés, c’est parce qu’elle a montré beaucoup d’amour.
Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d’amour. » 48 Il dit à la femme : « Tes péchés ont été pardonnés. »
49 Les convives se mirent à dire en eux-mêmes : « Qui est cet homme qui va jusqu’à pardonner les péchés ? » 50
Jésus dit à la femme : « Ta foi t’a sauvée. Va en paix. »

La table du pharisien

Nous ne saurons qu'après que ce pharisien se nomme Simon. Le pharisien est l'hôte d'un repas honorifique. À l'image des repas antique, celui-ci n'est pas de l'ordre de l'invitation intime et personnelle. Le texte insiste par deux fois : Jésus prend place à la table du pharisien (7,36.37). Il montre le caractère volontaire de Jésus de s'asseoir et manger avec un membre de la branche pharisienne, fidèle à la Loi de Moïse et aux préceptes de pureté. On reprochait peu avant à Jésus d'être un glouton et un ivrogne, un ami des publicains et des pécheurs (7,36).

Les repas de ce type sont des occasions de célébrer la communion fraternelle, unis dans la foi. L'usage voulait qu'à cette occasion, l'invitation s'ouvre largement aux proches de l'hôte. Parfois, était installée, plus à l'extérieur, une table pour d'autres convives et notamment les pauvres. Ainsi, la venue de cette femme ne doit pas trop nous étonner. D'ailleurs, ce n'est pas sa présence qui surprend le pharisien, mais l'absence de réaction de Jésus. Pour lui, si Jésus était un homme inspiré, un prophète, il saurait faire la différence entre les justes et les pécheurs comme cette femme. Du point de vue pharisien, se laisser ainsi toucher par une telle personne, pourrait compromettre son état de pureté, déshonorant la table de son hôte. Bref, cet état de vie devrait, au moins, obliger Jésus à une réaction.

https://www.aularge.eu/blog/2022/02/18/le-repas-chez-simon-le-pharisien-lc-736-50/

La pécheresse

La femme s’invite comme une intruse étrangère. Cette attitude marque déjà une certaine audace : elle, la pécheresse reconnue, entre dans la maison d’un pharisien. Sa venue n’est motivée que par la présence de Jésus : elle n’est pas là par hasard. Plus que sa présence en ce lieu, son attitude est des plus gênante, *malaisante* comme on l’entend aujourd’hui. Luc détaille la scène pour mieux insister sur sa position surprenante et très intime, voire sensuelle : mouillant les pieds de Jésus de ses larmes, les essuyant avec ses cheveux et les parfumant.

Elle est reconnue comme une personne *pécheresse*. L’expression veut souligner une situation de vie qui place l’individu en état de péché durablement, comme les publicains précédents (7,36). On a souvent assimilé cette femme à une prostituée. Comme si, parce que femme et pécheresse, elle ne pouvait être que prostituée. Le texte n’en dit rien. Il existe d’autres situations de péché durable : fréquentation des idoles ou d’idolâtres… Inutile de supposer. Luc est très clair et ne désigne cette femme que par le terme *pécheresse*. Ainsi se confrontent deux mondes : celui de le probité pharisienne et celui du péché. Mais c’est bien vers Jésus que se dirige la femme.

Aux pieds de Jésus

Il faut imaginer un repas à la mode gréco romaine pour visualiser la scène. Jésus n'est pas assis sur un tapis ou à la table, mais en position couchée. La femme se tient donc derrière, à ses pieds. La description est à la fois de l'ordre de l'intime, en mentionnant le parfum, les cheveux, les baisers, mais aussi de l'ordre de l'humiliation. Le lavement des pieds, qui servait de geste d'hospitalité, était réservé à un ou une esclave, parfois à l'épouse. Ainsi tout en honorant Jésus par son parfum, un produit très couteux, elle s'humilie devant tous. Les pleurs colorent l'épisode d'une note dramatique. À cette table, la femme montre l'importance qu'elle donne à Jésus. Luc ne nous en dit pas plus sur ses motivations et laisse le lecteur avec la passivité de Jésus et l'interrogation du pharisien. Ce dernier voit en lui un homme de Dieu, supposé prophète, et en cette femme une pécheresse avérée. Et, Jésus ne semble rien voir : le comble pour un prophète !

Simon, j'ai quelque chose à te dire

Jésus ne s'adresse pas à la femme en premier, mais à la personne qui, de fait est pharisien. Ainsi, Jésus l'interpelle par son nom : *Simon*. Si le pharisien réduisait la femme à son état de péché, Jésus ne réduit pas Simon à son engagement pharisien. L'interpellation de ce dernier se situe dans l'ordre de l'enseignement voire de la révélation : *j'ai quelque chose à te dire*. Simon réagit d'ailleurs comme celui va entendre une leçon de son *maître*. Et là encore, nous pouvons nous étonner. Car Jésus ne réagit pas à la présence et l'attitude de la femme. Il s'adresse à Simon pour lui faire entendre une métaphore.

Un créancier, deux débiteurs

La parabole met en scène trois personnages : deux débiteurs redevables de l'un cinquante pièces, ou *deniers*, et l'autre dix fois plus. Le *denier* correspond à peu près au salaire journalier d'un ouvrier. Les sommes sont donc assez importantes et permettent de souligner la mansuétude du créancier face à l'incapacité de l'un, comme de l'autre, à rembourser leurs dettes. Il est le perdant dans cette histoire, abandonnant 550 deniers, l'équivalent d'un an et demi de salaire.
Bien évidemment, la métaphore renvoie à la situation présente. Dans le langage du nouveau testament, la dette est parfois associée au péché, comme nous pouvons l'entendre dans la version matthéenne du Notre Père : *Mt 6, Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs.* Mais est-ce déjà si évident dans notre récit ? Pas si sûr. Simon n'est pas le lecteur croyant qui possède déjà des clés d'interprétation.

Du point de vue de Simon ?

En tant que pharisien, Simon peut entendre la leçon religieuse et théologique. Il peut aussi comprendre que la métaphore met en scène Dieu, le créancier, et les fils d'Israël, débiteurs. Et pour un pharisien, ces derniers sont redevables de ce que Dieu leur a donné : la vie, le bonheur, la prospérité… et cela par leur fidélité à la Loi. La dette peut mesurer la bénédiction reçue. Et pour le pharisien, fidélité à la Loi et amour de Dieu vont de pair. À l'inverse, les pécheurs, par leur vie ou leurs actes, se sont coupés de Dieu et de sa bénédiction, et ne lui doivent rien. Ainsi, de son point de vue, Simon peut voir en la remise de dette de la parabole, une récompense pour ceux qui sont les plus redevables envers le Seigneur, et l'aimeront encore davantage. Dans un premier temps Jésus lui donne raison, cependant, il poursuivra la leçon d'une autre manière. Et cette suite montre bien que Simon n'avait peut-être pas tout saisi.

Car, la parabole fait jouer trois personnages comme le récit tourne autour de trois personnes : Jésus, Simon et la femme. Si le lecteur peut saisir que, derrière la figure du débiteur, se devine celle de Jésus, pardonnant les péchés ; qui de la femme ou de Simon est le plus grand débiteur ?

Hospitalité et reconnaissance

Enfin, Jésus se tourne vers la femme. Mais non pour s'adresser à elle. Et de manière surprenante, cette femme pécheresse est montrée en exemple à Simon, le pharisien. La scène est presque comique : Jésus la désigne à Simon, comme si celui-ci ne l'avait pas remarqué, et comme si elle avait toujours été là pour Jésus. Mais l'avait-il vu sous cet angle ? La femme devient parabole.

Jésus reprend le critère de Simon pour qui celui a la plus grande dette est celui qui a reçu le plus en raison de sa fidélité à la Loi. Il pointe justement combien cette femme fut plus fidèle que Simon à une loi ancestrale et sacrée : l'hospitalité. Celle qui aurait pu être rejetée du repas en raison de sa vie pécheresse, est celle qui a le mieux honoré, accueilli Jésus et reconnu en lui, celui qui offre le pardon. Le pharisien, celui qui pense avoir vu juste, a manqué à son premier devoir d'hôte. Et plus encore, il ne s'est pas impliqué dans cette relation de la même manière. De ce point de vue, Jésus vient d'inverser les rôles entre les débiteurs, et la femme surpasse le pharisien. Jésus va offrir une autre clé d'interprétation en introduisant la notion de pardon, qui jusque-là n'avait pas été évoquée.

Le pardon et la dette

Ainsi le critère de la grâce reçue et de l'amour n'est plus le mérite ou la fidélité mais le pardon. Celle qui montre plus d'amour est cette pécheresse. La phrase est très provocatrice dans la maison d'un pharisien. Le pécheur est aimé en raison de sa repentance et du pardon reçu, autant, ou plus, que le croyant fidèle. Jésus insiste sur ce point en invoquant *ses nombreux péchés*. L'image permet ainsi à Simon de comprendre autrement la parabole précédente en offrant un changement de perspective afin d'apporter un autre regard sur la situation.

Là où, depuis sa table, Simon mesurait uniquement le péché, Jésus désigne la grâce accordée. Là où, dans la parabole, nous avons calculé la perte du débiteur ; Jésus pointe son gain : *l'amour*. La métaphore permet ce glissement de la dette à la remise de dette, de l'aspect comptable et méritoire à la relation gracieuse. Simon regardait la femme en pointant, calculant, son passé et son état de vie. Jésus s'est laissé toucher par son attitude et oblige à penser en termes de pardon, d'avenir et de relation aimante. La parabole offre ainsi une interprétation à l'attitude de la femme : un geste de reconnaissance et d'amour. Le *péché* est ici considéré comme une dette parce qu'il représente un manque d'amour que Dieu peut combler. Si Jésus est prophète ce n'est pas pour dénoncer le péché et les pécheurs, mais pour annoncer une remise de dette et un pardon, sans contrepartie, en vue de rétablir une relation aimante entre la personne et le Seigneur. À l'image du généreux créancier, cette grâce vaut pour tous, quel que soit le montant. En cela, ce passage vient également illustrer la parole de Jésus à Nazareth qui, reprenant Isaïe (Is 61,1), *annonçait une année favorable accordée par le Seigneur* (4,19). Cette année est celle d'une année de grâce et remise de dette voulue lors du grand jubile (Lv 25). Ainsi Jésus vient accomplir le dessein de salut de Dieu.

Le débiteur (Mt 18,23-35)

18, 23 Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. 24 Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). 25 Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. 26 Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout." 27 Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.

18, 28 Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !" 29 Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai." 30 Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. 31 Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. 32 Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. 33 Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?" 34 Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. 35 C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Matthieu seul rapporte la parabole des deux débiteurs dans son chapitre qui concerne la vie dans la communauté chrétienne (Mt 2,2). La parabole parle d'elle-même, mais on oublie souvent un trait important. Le débiteur impitoyable obtient d'abord son pardon de la part de son maître, mais il le perd lorsqu'il refuse d'étendre ce pardon à son compagnon. Le pardon vient gratuitement de Dieu, mais pour que ce pardon produise des fruits en nous, il faut absolument le transmettre aux autres. C'est la loi de l'amour que le Créateur a inscrite dans notre coeur: « On ne possède bien que ce que l'on donne. »

« Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens, et alors présente ton offrande » (Mt 5,23-24)

70 fois 7 fois (Mt 18, 21-22)

15 « Si ton frère vient à pécher, va le trouver et fais-lui tes reproches seul à seul. S’il t’écoute, tu auras gagné ton frère.
16 S’il ne t’écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes pour que toute affaire soit décidée sur la parole de deux ou trois témoins. 17 S’il refuse de les écouter, dis-le à l’Eglise, et s’il refuse d’écouter même l’Eglise, qu’il soit pour toi comme le païen et le collecteur d’impôts. 18 En vérité, je vous le déclare : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au ciel.
21 Alors Pierre s’approcha et lui dit : « Seigneur, quand mon frère commettra une faute à mon égard, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu’à sept fois ? » 22 Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu’à sept fois, mais jusqu’à soixante-dix fois sept fois.

https://www.aularge.eu/blog/2020/09/11/pardonner-combien-de-fois-mt-1821-35/

La réaction de Pierre fait suite aux versets précédents. L'apôtre semble avoir compris qu'il fallait tout mettre en œuvre, sans cesse, pour se réconcilier son frère… mais cela peut durer longtemps et être usant. D'autant qu'ici le péché, unique au verset précédent (18,15 *Si ton frère a commis un péché*…), se multiplie. Il est inutile de tergiverser, ici, sur la différence entre *faute* et *péché* ; dans l'original grec Pierre emploie le même verbe que Jésus précédemment (*amartanô*, ἁμαρτάνω *commettre un péché*). Y a t-il ainsi une limite 'numéraire' au pardon ? Car il ne faudrait pas abuser, quand même !

Sept est le chiffre de la plénitude, comme les sept jours de la création. Il souligne la qualité du pardon. Faut-il aller à ce point, jusqu'au bout. Jésus invite Pierre à aller au-delà : de la plénitude vers l'infini : *Soixante dix fois sept fois*. L'expression n'a rien d'une opération arithmétique, elle vise à exprimer l'incalculable, l'incommensurable. Il n'y a plus à compter, il faut toujours indéfiniment pardonner, tout en gardant la même qualité et sincérité du pardon.

Notre Père

Mt 6 Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs

Lc 11 Remets-nous nos péchés, car nous-mêmes remettons à quiconque nous doit

Les dettes ?

Pourquoi cet emprunt au vocabulaire financier dans une prière fondatrice ? Cela semble indiquer qu'il y a d'une certaine façon une relation de dette entre Dieu et nous. Comment peut-on l'analyser ?

Regardons d'abord la position de la question dans les textes. La phrase du Pater sur le pardon de nos 'dettes', traduites en français par 'pardon de nos offenses', est plus étonnante qu'il ne paraît au premier abord. Si l'on prend la Vulgate (le grec est semblable), le texte du Pater dans saint Matthieu dit très clairement « *dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* » ; or si le mot *debeo* a un sens relativement large, *debitum* et *debitor* en revanche sont clairement des mots de la langue économique (c'est devoir de l'argent, et pas autre chose). L'usage des mots dettes et débiteur dans un sens religieux est rare dans le Nouveau testament ; et est plutôt réservé à l'argent. Dans le Nouveau Testament, on trouve par exemple dans Matthieu 18 la parabole du serviteur qui devait de l'argent à son maître et qui avait lui-même un débiteur ; chez Luc celle de l'intendant malhonnête, où il est également question de dettes d'argent. Dans Luc 7 avec l'épisode chez Simon, on retrouve le même sens : un créancier remet des dettes à un gros débiteur et à un petit : la question étant qui l'aime le plus.

Ce qui paraît caractériser une dette, c’est de présupposer un rapport entre deux personnes, médiatisé par un tiers objet, en général mais pas toujours matériel. Une dette ne suppose pas nécessairement que de l’argent ait été prêté, qu’il faut ensuite rendre. Ce peut être une compensation due à un préjudice ; ou même l’effet d’un devoir reconnu par la loi et qui crée une obligation au profit de quelqu’un, et par là devient une créance de ce dernier sur le débiteur. Le rapport entre ces deux intervenants est alors dissymétrique : l’un a un droit sur l’autre. En outre, quand on parle de dette on mêle souvent deux stades différents de l’endettement : la dette au sens large, qui est le simple fait qu’on a un obligation envers quelqu’un, mais sans qu’il y ait nécessairement effet immédiat ; et la dette qui est échue, celle qu’on aurait dû déjà honorer, et qui crée donc une dépendance, ou un devoir.

On voit dès lors le lien entre devoir moral et dette : comme la morale traite pour l’essentiel de rapports entre personnes, toute prescription morale implique un devoir envers quelqu’un, donc en un sens une ‘dette’ au sens large. Un époux « doit » la fidélité à son épouse.

Avec Dieu le problème se modifie et se précise. Nous avons en effet évidemment des devoirs envers Dieu. Mais ici la dette est clairement constituée, puisque nous Lui devons tout. Un passage de saint Augustin utilise par exemple explicitement ce vocabulaire. Or cette expression de ‘devoir tout à quelqu’un’ a deux sens : d’un côté elle se réfère à ce qui a été reçu, et alors en l’espèce c’est clair , puisque c’est Lui qui nous a tout donné. D’un autre côté, dans l’autre sens de cette expression, elle nous dit ce que nous devons faire : que Lui devons-nous au juste, c’est-à-dire : qu’est-ce qu’il est de notre devoir de Lui donner en retour ? Mais nous savons en termes généraux ce qu’il attend de nous : c’est de répondre à Son amour, de nous ouvrir à Lui, de faire Sa volonté. Vu donc sous les deux angles, il y a bien ici d’une certaine façon une ‘dette’ au sens propre, financier, de façon beaucoup plus exacte qu’entre personnes humaines. Il nous a tout donné et nous Lui devons (donc aussi à nos frères) de donner.

https://www.pierredelauzun.com/Le-Notre-Pere-offenses-a-pardonner.html

Ceci dit, là encore le terme paraît rencontrer ses limites. D'abord son objet n'est pas principalement matériel. En outre et surtout, il n'est pas borné et maîtrisable. Comme le montre l'exemple des saints, on peut et doit toujours être amené à donner plus en retour ; mais alors on reçoit de ce fait plus encore (plus de grâce), et la dette augmente… (si on veut continuer à parler de dette). C'est la seule 'dette' qui augmente quand on cherche à la 'rembourser', puisqu'on la 'paye' avec 'l'argent' du créancier…Plus profondément la réalité est alors qu'on ne cherche pas à la 'rembourser' au sens propre, c'est-à-dire à dénouer le lien avec l'autre partie, tout au contraire. Ce qui veut dire qu'une telle relation à Dieu est à la fois une relation de 'dette' puisque c'est vrai que nous Lui devons tout ; et en même temps un appel à une relation tout différente, où précisément la notion de dette calculée disparaît. Le point ultime est une situation où le calcul disparaît complètement.

Mais alors pourquoi ce mot de dette dans le Pater et pas celui de péché ? Sans doute parce que le terme de dette implique une relation, plus que celui de péché. Les mots désignant le péché (peccatum, mais c'est vrai aussi du grec) veulent dire à l'origine erreur, faute. Ce qui n'implique pas en soi que la faute soit commise par rapport à quelqu'un. S'il y a dette en revanche, ce quelqu'un existe et est reconnu. Or dans cette prière, par excellence nous nous adressons au Père. Le mot dette, parce qu'il implique une relation, et une relation d'échange, et surtout, pour nous, de don reçu, est alors le plus adapté. En résumé, il y a dette chaque fois que nous bloquons dans le péché le libre retour du don divin, par un calcul mesquin qui introduit un manque et corrélativement un dû, notamment envers une Personne, Dieu d'abord, nos frères et nous- mêmes ensuite.

Offense

Que dire du mot offense ? Il a l'avantage lui aussi d'évoquer une relation : il implique que nous reconnaissions avoir abîmé notre relation avec Dieu, et implicitement nous-mêmes. Mais d'une part c'est un mot affectif, au contraire des précédents. D'autre part il ne les traduit pas pleinement : s'il y a offense, il y a sans doute dette puisqu'une réparation paraît s'imposer ; mais on peut avoir au moins dans l'usage courant dette sans qu'il y ait offense. Un inconvénient plus grand est son flou relatif : en effet ce mot resterait encore valable si nous ne devions rien d'essentiel à Dieu, mais que nous l'agressions par notre comportement. En résumé le mot ne traduit pas notre dépendance infinie envers Dieu. Si l'on regarde les autres langues, on constate trois familles de solutions : la gréco-latine qui parle de dette (italien, espagnol, portugais), la française (anglais avec '*trespass*') ; et l'allemande (où '*Schuld*' veut dire à la fois faute et dette). On peut rappeler en outre qu'en arabe les mots religions et dette sont de la même racine (*dîn* et *dain*). Ceci simplement pour montrer le lien souvent fait entre tous ces concepts. Et très logiquement, car tout devoir est un devoir envers quelqu'un, et le mot qui traduit cela dans le langage courant c'est celui de dette...

https://www.pierredelauzun.com/Le-Notre-Pere-offenses-a-pardonner.html

Pardonne-leur…

Cette parole paraît apporter réponse à la question Pourquoi pardonner ? : « car ils ne savent pas ce qu'ils font ».

Néanmoins, plusieurs questions émergent de cette simple réponse. Qui sont ceux qui ne savent pas ce qu'ils font ? Pourquoi ne savent-ils pas ce qu'ils font ? Qu'est-ce qu'ils ne savent pas ? Qu'ils condamnent un innocent ? Qu'ils pensent faire le bien mais font le mal ? Cherchaient-ils leur bien ? Sans le savoir ? Ces paroles réfèrent-t-elles à une situation particulière, propre à la Passion, ou ont-elles une portée étendue, universelle ? Pardonne-t-on seulement « car ils ne savent pas ce qu'ils font » ? Est-ce toujours le cas ? L'énigme du pardon, sa justification, trouve-t-elle réponse ici ? Serait-ce que pardonner c'est reconnaître que derrière le mal commis, il y a erreur d'ignorance, d'inconscience, de méconnaissance – plutôt que faute ou méchanceté ?

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4243/Lalonde_Richard_2010_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y

L’appel au Père pourrait aussi être motivé, selon l’exégète Raymond E. Brown, par le désir que sa prière serve d’exemple pour les chrétiens qui souffrent injustement, par exemple, la lapidation d’Étienne (Actes 7, 60) (Brown, 1994, p. 976).

L’exégète Raymond Brown reliait les deux parties de l’énoncé quand il écrivait que ce qu’« ils ne savent pas » fait référence à l’ignorance de la bonté ou du plan de Dieu. L’essence de ce plan divin, c’est l’amour. La mission ultime de Jésus était de présenter, et de représenter, l’amour de Dieu, le Dieu d’amour. Le pardon ne serait-il qu’un moyen pour faire connaître et faire régner l’amour ?

Le pardon évangélique vise à restaurer, à recréer tout amour brisé, tout amour mis en jachère. Cette distinction des finalités introduit une différenciation entre le pardon évangélique et le pardon psychothérapeutique.

L’impardonnable

Mc 3, 29 Mais si quelqu’un blasphème contre l’Esprit Saint, il reste sans pardon à jamais : il est coupable de péché pour toujours.

Mt 12, 32 Celui qui dit une parole contre le Fils de l'homme sera pardonné ; mais celui qui parle contre le Saint-Esprit ne sera pardonné ni dans le monde présent, ni dans le monde à venir.

Lc 12, 10 Et quiconque dira une parole contre le Fils de l’homme, cela lui sera pardonné ; mais qui aura blasphémé contre le Saint Esprit, cela ne lui sera pas pardonné.

Disons-le tout de suite, personne ne sait vraiment ce que signifie « blasphémer contre l'Esprit Saint ». C'est en étudiant le contexte dans lequel Jésus prononce cette parole qu'on peut avoir des éléments de réponse. Ainsi, la plupart des commentateurs affirment qu'il s'agirait d'attribuer au démon ce qui est l'oeuvre de Dieu en Jésus Christ, donc refuser la lumière et le pardon. Une telle attitude mettrait hors du salut. Si l'homme est excusable de se méprendre sur Jésus, son identité et sa mission, il ne le serait plus de fermer les yeux aux oeuvres de l'Esprit. Dans ce cas, ce serait bien plus que mentir à Dieu.

Luc met en opposition le péché pardonnable contre le Fils de l'homme et celui impardonnable contre l'Esprit Saint. Or Jésus est identifié, durant son ministère terrestre, au Fils de l'homme, alors que l'Esprit Saint est, dans le langage biblique, propriété de Dieu. En fait, la traduction littérale du vocable latin *spiritus* (en hébreu *ruah* et en grec *pneuma*) est tout simplement *souffle*. Parler de l'Esprit de Dieu, ou plus précisément de son Souffle, c'est une façon imagée de désigner sa puissance agissant dans le monde. En fait, le Souffle est l'instrument par lequel Dieu exerce son règne sur l'univers. Cela n'empêche toutefois pas que, dans la Bible, cette puissance, sans être une entité distincte de Dieu, ait souvent été personnifiée; tout comme l'ont d'ailleurs été la sagesse et le péché.

http://www.interbible.org/interBible/source/lampe/2010/lampe_100409.html

Dans le Premier Testament, on dira donc régulièrement que Dieu met son Souffle dans un personnage dans le but de lui faire accomplir une action en faveur de son peuple. Mais cet octroi du Souffle est toujours temporaire et spécifiquement lié à l'action visée. Signalons également cette autre fonction attribuée au Souffle de Dieu : celle de principe à l'origine de la vie. Ainsi croyait-on que Dieu plaçait son Souffle dans l'être humain, qui demeurait vivant tant et aussi longtemps qu'il ne lui était pas retiré.

Quand on constate que Jésus est ressuscité et qu'il agit avec grande puissance au sein de la communauté primitive, on tire la conclusion que Dieu lui a donné son Souffle et ce, à double titre. Comme principe de vie : Jésus a désormais la vie en plénitude et la mort n'a plus d'empire sur lui; comme puissance d'action : Jésus est récipiendaire en permanence de la force divine qui lui permet maintenant d'exercer son règne messianique. Ainsi, Luc affirmera, en Ac 2,32-33, que Dieu a ressuscité Jésus et qu'il l'a fait Christ et Seigneur (= Messie) en lui donnant son Souffle Saint. Dans les Actes, parler du Souffle Saint, c'est donc parler de Jésus, Christ, ressuscité, exerçant le règne avec puissance. Or, du point de la communauté primitive, les œuvres du Christ sont si éclatantes que le fait de les nier relève de l'aveuglement volontaire ou de la mauvaise foi.

Revenons maintenant à Lc 12,10 où on lit : *Quiconque dira une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera pardonné; mais qui aura blasphémé contre le Saint Esprit, cela ne lui sera pas pardonné*. Pour évaluer correctement la portée de cette proclamation, il faut d'abord comprendre que l'évangile ne concerne pas seulement l'activité de Jésus de Nazareth durant sa mission terrestre, mais il concerne également ce que la communauté a saisi du Christ, dans l'exercice de son règne messianique, au fil des décennies postpascales. Car l'évangile n'est pas une biographie de Jésus mais bien un portrait où sont superposés les traits de Jésus de Nazareth et ceux du Christ ressuscité. La parole citée plus haut (Lc 12,10) fait donc référence, elle aussi, aux deux niveaux d'existence de Jésus, Christ. C'est pourquoi on pouvait dire qu'une parole contre le Fils de l'homme, c'est-à-dire contre Jésus de Nazareth, est pardonnable, parce que de son vivant, on ne savait pas encore qui il était et qui il allait devenir; alors que blasphémer contre le Saint Esprit est impardonnable, parce que c'est refuser de reconnaître les œuvres accomplies par le Messie au cœur de l'Église primitive, lesquelles seraient évidentes, aux dires de la communauté. Le coupable se refuserait donc à lui-même le pardon. Cette situation est d'ailleurs clairement illustrée dans le récit d'Ac 4,5-22. Il faut aller relire ce passage en écho avec Lc 12,10-12. On aura alors tout compris.

Ac 4,5 C’est donc le lendemain que s’assemblèrent les chefs, les anciens et les scribes qui se trouvaient à Jérusalem.
6Il y avait Hanne le grand prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre et tous les membres des familles de grands prêtres.
7Ils firent amener Pierre et Jean devant eux, et procédèrent à leur interrogatoire : « A quelle puissance ou à quel nom avez-vous eu recours pour faire cela ? »
8Rempli d’Esprit Saint, Pierre leur dit alors :
9« Chefs du peuple et anciens, on nous somme aujourd’hui, pour avoir fait du bien à un infirme, de dire par quel moyen cet homme se trouve sauvé.
10Sachez-le donc, vous tous et tout le peuple d’Israël, c’est par le nom de Jésus Christ, le Nazôréen, crucifié par vous, ressuscité des morts par Dieu, c’est grâce à lui que cet homme se trouve là, devant vous, guéri.
11C’est lui, la pierre que vous, les bâtisseurs, aviez mise au rebut : elle est devenue la pierre angulaire.
12Il n’y a aucun salut ailleurs qu’en lui ; car aucun autre nom sous le ciel n’est offert aux hommes, qui soit nécessaire à notre salut. »
13Ils constataient l’assurance de Pierre et de Jean et, se rendant compte qu’il s’agissait d’hommes sans instruction et de gens quelconques, ils en étaient étonnés. Ils reconnaissaient en eux des compagnons de Jésus,
14ils regardaient l’homme qui se tenait près d’eux, guéri, et ils ne trouvaient pas de riposte.

Ce qui est impardonnable, c'est de "parler contre l'Esprit", de dire qu'il n'est pas puissance de vie et de résurrection, mais qu'il est l'esprit du mal, que ses appels sont insensés, vont contre la vie et le bonheur, bref que l'Esprit "veut ma mort". Dire que la source d'eau vive est empoisonnée, c'est se condamner à mourir de soif. Si l'Esprit est nié comme puissance de vie, la source du pardon est coupée : nul n'est pardonné contre son gré.

La mission

Jn 20,21 Alors, à nouveau, Jésus leur dit : « La paix soit avec vous. Comme le Père m’a envoyé, à mon tour je vous envoie. » 22 Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l’Esprit Saint ; 23 ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

Les deux alternatives sont : soit de pardonner les péchés, soit de les retenir. Les disciples ne peuvent pas pardonner les péchés de leur propre initiative (« Qui peut pardonner les péchés si ce n'est Dieu seul » Marc 2:7). Ils ne peuvent le faire que par délégation du Fils de l'homme qui a le pouvoir de pardonner les péchés (Marc 2:10 ; Jean 10:38).
Ils le font lorsqu'ils constatent que les conditions posées par Jésus sont réalisées – comme toute autorité qui agit par délégation ; par exemple, lorsque les autorités de police aux frontières constatent que le passeport est en règle, elles laissent passer ou, s'il ne l'est pas, elles retiennent.
Les conditions posées pour le pardon des péchés sont la repentance et la foi.
Retenir des péchés, c'est dire à quelqu'un que son péché n'est pas pardonné parce qu'il ne remplit pas les conditions. C'est certainement plus rare, mais nécessaire dans certains cas pour éviter une illusion dangereuse.

https://www.chretiens.info/vie-chretienne/ceux-a-qui-vous-pardonnerez-les-peches-ils-leur-seront-pardonnes-et-ceux-a-qui-vous-les-retiendrez-ils-leur-seront-retenus-jean-2023-2/2020/12/01/19/39/

http://www.lachristite.eu/archives/2014/05/28/29965648.html

La rédemption

Mort pour nos péchés

Jésus de Nazareth n’a pas que subit son supplice. Il y a aussi ajouté son acquiescement. Il y a consenti. Ce fut pour lui non seulement un geste d’obéissance, mais aussi un geste d’amour de toute l’humanité souffrante. Il nous a aimé « jusqu’à l’extrême » (Jn 13,1). Jésus ne fut donc pas que prisonnier des circonstances. Il a aussi affirmé dans ses chaînes son entière liberté. Il nous a aimé dans son humanité et dans sa divinité. Qu’attendons-nous pour nous laisser aimer par Celui qui a traversé le temps et qui est encore aujourd’hui bien Vivant?

Quand Paul dit que Jésus est mort sur la croix « pour nos péchés » (1 Co 15,3), il confesse ce qu'il a bien sûr appris, mais il confesse aussi en même temps ce qu'il a lui-même vécu. Il confesse qu'il a été, lui aussi, rejoint par Jésus au delà de sa mort, dans son péché, et que cette rencontre a, pour lui, tout transformé. C'est vrai pour Paul (Ac 9,1-19), c'est vrai pour Simon-Pierre (Jn 21), c'est vrai pour Thomas (Jn 20,24-29), c'est vrai pour saint Augustin, c'est vrai pour les Pères de l'Église, c'est vrai pour tous les saints et toutes les saintes et c'est encore vrai pour nous aujourd'hui! Jésus, dans son geste d'abandon à cette mort sacrificielle, dans cette immolation de lui-même, les a rejoint au niveau le plus fondamental de leur être. Celui qui les a rejoint les a aussi, en même temps, transformé. Celui qui les a transformé, leur permet aussi, de reprendre autrement leur vie, et d'agir à leur tour politiquement sur le monde qui leur est confié.

Yolande Girard

http://www.interbible.org/interBible/source/lampe/2006/lampe_060428.htm

Le mystère du pardon

La grâce

On touche là au mystère du pardon. Sans doute met-il en jeu des aptitudes psychologiques variables d'un sujet à un autre mais ce n'est pas dans des dispositions psychologiques qu'on peut légitimement le fonder. Le pardon ne relève pas d'une tendance naturelle. Il requiert au contraire l'inhibition des mouvements naturels suscités par l'offense : le ressentiment, la haine. Il suppose une conversion du négatif et la volonté de commencer avec sa décision quelque chose de nouveau. A ce titre, il marque l'insertion d'une autre dimension proprement métaphysique : la dimension surnaturelle de la grâce. Car la possibilité de se rendre indépendant des inclinations naturelles et d'initier un acte subvertissant l'enchaînement mécanique des causes et des effets ne laisse pas d'être étonnante. Par quelle force un homme peut-il cesser d'en vouloir à celui qui a brisé sa vie, par quel miracle peut-il cesser de haïr ? Seule une grande âme, une âme sauvée des faiblesses humaines nous paraît capable de s'affranchir de la loi ordinaire des échanges où l'offense entraîne naturellement la contre offense pour répondre au mal par un don. Dans pardon, il y a en effet don, don total. Et c'est parce que ce don de la rémission de la faute par celui-là même qu'elle a meurtri est si inouï qu'on est enclin à y voir la main de Dieu. D'où le recours à l'idée de grâce, le terme connotant le principe d'un don divin, d'une force insufflée en l'homme par un être supérieur.

De fait, ce qui donne à certains la force de pardonner, c'est la foi au Dieu de miséricorde nous faisant un devoir de nous pardonner réciproquement nos offenses, de ne pas rendre le mal pour le mal et d'instaurer sur la terre le règne de l'amour. L'amour qui ne demande rien, qui se contente de donner et en donnant fait croître les ressources en humanité des uns et des autres. Il y a dans la foi chrétienne un puissant ressort du pardon, pardon inconditionnel, pardon universel, dont l'agneau de Dieu sacrifié sur la croix est l'exemple le plus éloquent. Par le pardon, l'homme réactualise à chaque instant l'alliance avec ses frères les hommes à l'image du Père dont la miséricorde permet à l'humanité pécheresse d'ouvrir des voies de salut.

Mais le pardon n'est pas le monopole des hommes de foi. On peut le définir comme une capacité morale au sens où la morale est ce qui est possible par liberté.

Sa force est celle de la liberté, inattendue, imprévisible, créatrice d'un espace de vie humaine là où tout semblait perdu.

Le pardon est donc la réponse éthique ou religieuse d'une liberté exposée à la morsure du mal. Si cette liberté n'existait pas, l'offense ne pourrait être lavée et il y aurait du mal absolu. Le pardon traduit le refus d'une telle fatalité. Il ne banalise pas le mal, il ne l'efface pas comme s'il n'avait jamais existé, il en reconnaît la scandaleuse existence mais il décide de ne pas en accepter la souveraineté. Il ne le convertit pas en bien, il en suspend seulement l'efficace pour commencer quelque chose de nouveau où le mal, peut-être, ne saura pas reconduit. On peut donc paradoxalement pardonner le pire puisque dans cette perspective, le pire n'est pas que nous subissions des offenses, le pire c'est de ne pas pouvoir pardonner car cela revient à consacrer l'empire du mal.

Simone Manon

Une espérance

La question devient cruciale lorsque l'on ne peut pas réparer. La mort d'un enfant, un handicap à vie, une entreprise ruinée par malveillance, des médisances et des mensonges au cours de procès, et tant d'autres choses encore. Lorsque la dette est impayable, que peut-on faire ? Nous savons que Jésus nous demande de pardonner sans limite. Mais bien souvent, si nous comprenons la demande, nous n'avons pas la volonté ou le courage.

Hans Urs von Balthasar : « Nous avons le devoir d'espérer pour tous ». Ce qui en d'autres termes revient à dire que nous espérons le pardon pour tous. Et son argument est le suivant : « Au nom de quoi puis-je refuser à d'autres ce que j'espère tant pour moi-même, à savoir le salut ». Au nom de ma sainteté plus grande ? Argument impossible pour le chrétien qui fait profession d'humilité. Au nom de son péché plus grand que tous les miens ? Certes, il y a des degrés dans le mal. Mais qu'est-ce que je sais du mal que j'ai vraiment fait autour de moi alors que j'ai peut-être tant reçu pour faire le bien ?

En définitive, je choisis avec le Christ de tout pardonner pour espérer pouvoir être pardonné un jour moi aussi par le Père de toute miséricorde. Car c'est bien à la mesure dont j'aurais usé pour les autres que je serai jugé moi-même. Personne ne peut dire s'il y arrivera. Mais la seule façon d'y parvenir c'est de ne pas s'interdire cette solution.
Bruno Feillet
https://www.discernement.com/NotrePere/Pardon.htm#qurest-donc-que-pardonner-3